PROGRAMME DE FORMATION

QUALIPV 36 - Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - Compétence électricité

REF : MOD-008

DUREE : 3 jours
21,00 heures

Nombre de participants max : 12

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Chefs d'entreprise
- Artisans
- Chargés d'affaires
- Conducteurs de travaux
- Personnels de chantiers

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Lors de cette formation, le stagiaire doit apporter ses propres EPI : vêtements de travail couvrant les bras et les jambes, des chaussures de sécurité et des gants. Ces équipements sont obligatoires et doivent être portés pendant les travaux pratiques (TP).
Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

La **formation** alterne apports théoriques et mises en pratique sur plateformes techniques afin de garantir une montée en compétences rapide.

En formation, les stagiaires

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation qualipv 36, anciennement appelée qualipv elec, vous forme aux techniques d'installation de générateurs photovoltaïques raccordés au réseau, dans le domaine **électrique**, jusqu'à 36 kWc. Suite à la formation, le professionnel possèdera les compétences pour dimensionner, installer et mettre en service des panneaux photovoltaïques.

DESCRIPTION / CONTENU

Jour 1 : Connaissances générales et cadre réglementaire du photovoltaïque

- Décrire le cadre réglementaire et environnemental et pour l'expliquer simplement au client : réglementation, marché et labels de **qualité**
- Expliquer le fonctionnement d'un **système** photovoltaïque
- Présenter les étapes administratives pour la mise en œuvre d'un projet
- Argumenter et conseiller un **client** grâce à ses connaissances photovoltaïques acquises

Jour 2 : Étude techniques et conception d'une installation puissance max de 36 kWc

- Définir la configuration adaptée d'un système en fonction de l'usage et du bâtiment
- Analyser l'existant pour vérifier la faisabilité d'une installation pv
- Calculer le productible d'une **installation**
- Concevoir et dimensionner une installation
- Comprendre la fabrication et les caractéristiques des modules photovoltaïques
- Assurer la protection des biens et des personnes dans le cadre électrique

Jour 3 : Mise en service d'une installation et maintenance des modules photovoltaïques

- Savoir s'équiper d'Équipements de Protection individuelle (EPI) et assurer sa propre sécurité sur une toiture
- Appliquer les procédures d'installation d'un système pv
- Identifier et énumérer les points clés d'une mise en service réussie
- Réaliser la pose et le raccordement des **modules** photovoltaïques
- Connaître les points clés d'une maintenance préventive

Pour valider les acquis de la formation, un QCM individuel et une épreuve pratique sont réalisés en fin de formation.

disposent de :
• Supports numériques et documents pédagogiques remis en formation ;
• Calculatrice pour les exercices théoriques et lors de l'évaluation ;
• Modules photovoltaïques, **onduleurs**, supports et accessoires pour les travaux pratiques ;
• Mise en service des panneaux photovoltaïques en condition réelles ;
• Equipements de protection individuelle fournis pour la sécurité lors des mises en pratique.

Ce processus d'apprentissage permet aux stagiaires de développer des compétences immédiatement opérationnelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur certifié par Qualit'Enr pour dispenser les formations « Qualipv 36 – générateur photovoltaïque raccordé au réseau – **Compétence** électricité »

Référent technique : Mohamed EL BOUTI
Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible. Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92

MODALITES D'EVALUATION

Les compétences sont évaluées de deux manières :
1. Évaluation pratique en continu, à travers des études de cas et des travaux pratiques réalisés sur la plateforme technique.
2. Questionnaire à choix multiples permettant de valider les connaissances théoriques.

Une note minimale de 24/30 est requise pour réussir le QCM.

Plusieurs documents sont remis au professionnel lorsque la formation est réussie :
• Une attestation de réussite ;
• Une attestation de fin de formation ;
• Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Ces documents attestent de l'expertise du professionnel et ouvrent la voie à l'obtention de la qualification RGE auprès d'un organisme de qualification. Cette qualification permet ses clients de bénéficier d'installations photovoltaïques éligibles aux aides publiques.

Attention vous devez disposer de l'habilitation électrique pour réaliser la formation. Cette formation est disponible chez ETE Formation. Inscrivez-vous ici !

PRE-REQUIS

• Connaissance générale en technique du bâtiment
• Maîtrise des bases technologiques et pratiques des installations électriques des bâtiment tertiaires ou d'habitations
• Avoir répondu au questionnaire de positionnement
• Savoir lire et écrire le français
• Maîtriser l'arithmétique
• Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation
• Maitrise du risque électrique basse tension.
• Avoir l'habilitation électrique

PUBLIC

• Chefs d'entreprise
• Artisans
• Chargés d'affaires
• Conducteurs de travaux
• Personnels de chantiers